



Essonne

CONCOURS EXTERNES DE CAPORAL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS SESSION 2018

REGLEMENT INTERNE DES EPREUVES DE PRE-ADMISSIBILITE

GENERALITES

Pour concourir le candidat présente obligatoirement une pièce d'identité avec photographie (CNI, passeport, attestation d'identité) ainsi que sa convocation.

Aucun candidat n'est autorisé à pénétrer dans la salle du concours après l'ouverture des sujets, quel que soit le motif invoqué. Une fois sorti de la salle, le candidat n'est plus autorisé à y revenir.

A la fin des épreuves, le candidat attend le ramassage de toutes les copies et le signal avant de quitter sa place.

Toute anomalie dans le déroulement de l'épreuve est consignée au procès-verbal.

Toutes les calculatrices scientifiques prévues pour les programmes de la 6^e à la 3^e (type Casio fx-92) sont autorisées.

FRAUDE

Le candidat est informé que la fraude entraîne la nullité du concours en ce qui le concerne et d'éventuelles poursuites pénales prévues par la loi du 23 décembre 1901.

Ainsi, sous peine d'exclusion immédiate et de poursuites :

- le candidat ne doit introduire dans la salle du concours, aucun cahier, papier, livre, aucune note ou autres documents ou matériels qui n'auraient pas été permis et indiqués dans la convocation.
- Il est interdit de porter des écouteurs, ni de manière ostensible ni dissimulé sous un couvre-chef.
- L'utilisation des téléphones portables, montres et/ou tout autre objet et accessoires connectés est interdite dans la salle du concours.

ANONYMAT

Le candidat ne doit porter aucun signe distinctif sur les copies ni sur les intercalaires sous peine d'être exclu du concours pour non-respect de l'anonymat. Exemples : pas d'autre signature sur leur composition qu'à l'endroit expressément indiqué ; aucun nom de collectivité ou de grade même fictifs ; pas d'encre de couleur autre que bleue ou noire (stylo-bille à encre non effaçable) ; pas d'utilisation de surligneur sur la copie.

TENUE

Il est interdit de fumer ou de vapoter, de même qu'apporter des boissons alcoolisées, dans l'ensemble des locaux du Parc des Expositions de Paris Nord de Villepinte.

Le candidat est invité à avoir dans la salle et à l'intérieur du centre d'examen une attitude et une tenue correctes.